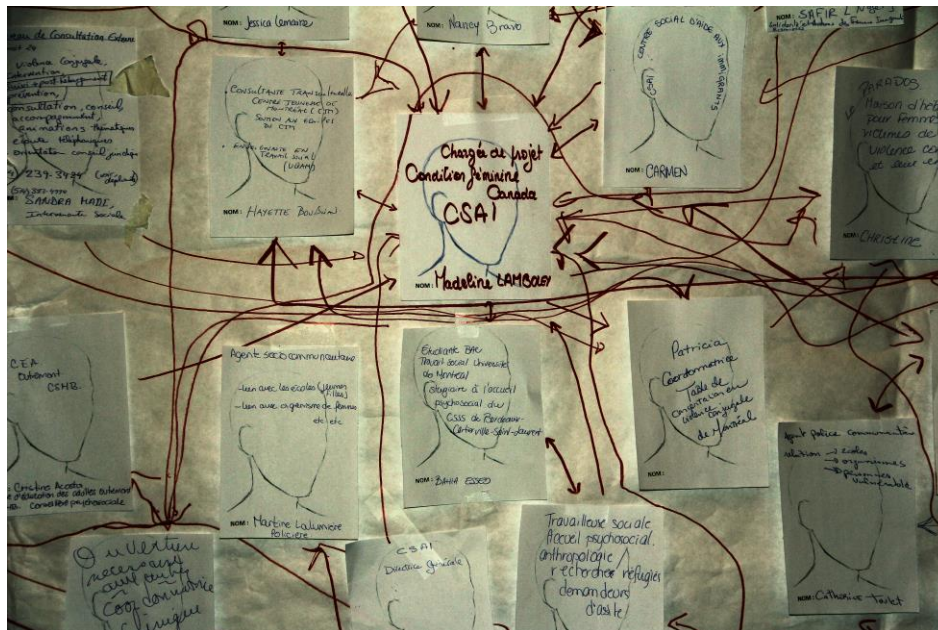


Exploration des besoins et des pratiques prometteuses en lien avec la violence liée à l'honneur¹

Synthèse de la journée Forum-Action du 26 novembre 2014,
Centre culturel Georges Vanier, Montréal (Qc)



¹ Cette synthèse a été préparée par Madeline Lamboley, Chargée de projet Condition féminine Canada, Centre social d'aide aux immigrants (CSAI). Ce texte est issu de la consultation menée par Elizabeth Harper, doctorante et professeure à l'École de travail social de l'UQAM, en collaboration avec Carol-Anne Vallée et Ludivine Tomasso, travaillant toutes deux sous la supervision du professeur Elizabeth Harper.

Copyright Centre social d'aide aux immigrants avec le soutien financier de Condition féminine Canada. Les idées et opinions exprimées dans le présent dossier d'information sont celles des auteurs et ne reflètent pas nécessairement celles du gouvernement du Canada. *The ideas and opinions expressed in this work are those of the authors and do not necessarily reflect the views of the Government of Canada.*

Table des matières

Introduction	2
Les objectifs principaux du projet mené par le Centre social d'aide aux immigrants..	4
Résultats	6
L'honneur, un terme qui ne fait pas consensus	6
Il s'agit toujours de violence faite aux femmes.....	7
<i>Le contexte d'immigration à prendre en considération</i>	8
<i>Les conflits intergénérationnels, le théâtre de la manifestation de la violence patriarcale</i>	9
Les violences vécues par les femmes et les filles	10
La violence vécue par les garçons.....	10
La violence vécue par la famille.....	10
Les besoins des femmes et filles victimes de violence liée à l'honneur ou à risque de l'être, mais aussi des mères et des familles en relation avec elles	11
Les pratiques prometteuses	12
<i>Les pratiques visant à développer un lien de confiance avec les filles/femmes</i>	12
<i>Les pratiques visant l'évaluation des risques</i>	14
<i>Les pratiques visant le développement des stratégies pour protéger les victimes</i>	14
<i>Les pratiques visant l'implication des proches</i>	15
Les pratiques visant à appuyer les forces des femmes/filles.....	15
<i>Les pratiques visant à impliquer les familles dans l'intervention et à en faire des alliées</i>	17
La sensibilisation et la prévention	17
<i>Une stratégie qui vise à joindre les parents</i>	17
<i>Une stratégie qui vise à joindre les jeunes</i>	18
<i>Les stratégies qui visent à joindre les femmes</i>	18
<i>Une stratégie qui vise à joindre les mères :</i>	19
<i>Une définition commune entre les différents partenaires sur le terrain</i>	19
<i>Les stratégies qui visent à faciliter la communication entre différentes intervenantes pour protéger les victimes</i>	20
Bibliographie	23

Introduction

Fondé en 1947, le CSAI (Centre social d'aide aux immigrants) est un pionnier dans le domaine de l'immigration et accueille des gens issus de différents groupes ethnoculturels dans le but de faciliter l'arrivée au pays. Au fil des années, le CSAI a développé et renforcé son expertise en matière d'accueil et d'intégration des nouveaux arrivants à la société québécoise.

Chaque année, le CSAI accueille près de 1500 personnes. En 2013-2014, le CSAI a été témoin d'un nombre croissant de nouveaux arrivants d'origines différentes, soit 1247 usagers. Ces personnes viennent généralement de régions affectées par des conflits, des catastrophes naturelles et des crises économiques, notamment, dans l'espoir de survivre ou de reconstruire leur vie au Québec. La répartition entre les grandes régions géographiques permet de constater que les arrivées les plus nombreuses sont en provenance du Proche et du Moyen-Orient (61 %), au 2^e rang l'Asie (16 %), au 3^e rang l'Amérique et l'Afrique (6 %), suivi du Maghreb et de l'Europe (4 %).

De ce fait, les intervenants du CSAI travaillent régulièrement auprès de familles immigrantes, parfois, confrontées à des situations difficiles qui peuvent survenir lors du processus d'adaptation et d'intégration à la société d'accueil. Ces situations incluent celles liées aux conflits de valeurs en lien avec la redéfinition des rôles homme/femme et parents/enfants et le choc culturel des familles immigrantes avec les valeurs québécoises, surtout celles qui concernent l'émancipation des femmes et des filles. C'est dans ce contexte que la violence commise envers les femmes et les filles au nom de l'« honneur » est devenue une préoccupation pour le Centre social d'aide aux immigrants.

Au cours des dernières années, la violence basée sur l'honneur suscite un intérêt grandissant de la part des médias, des politiciens ainsi que des différents intervenants sociaux. Dernièrement, avec la médiatisation importante de l'« Affaire Shafia », le sujet de la violence dite commise au nom de l'« honneur », bien qu'il ne soit pas récent, suscite débats, controverses et réflexions dans l'espace public. Notamment, les différentes instances

gouvernementales provinciales et fédérales sont à la veille d'une mise en place de réponses sociales à l'égard de cette problématique.

Face à ce phénomène, la littérature est en émergence, abordant notamment le débat entourant cette appellation, l'analyse du discours sur ce sujet dans l'espace public ainsi que le point de vue de différentes intervenantes confrontées à ces situations de violence basée sur l'« honneur » (Kortweig, 2012 ; Angers-Trottier, 2014). Malgré cet intérêt pour le sujet, on en connaît encore très peu sur les vécus et les besoins des personnes, directement ou indirectement, concernées par cette forme de violence, soit les victimes ou les proches de celle-ci. En général, la littérature permet de constater que les intervenantes faisant face à des situations de violence basée sur l'honneur sont très préoccupées par la sécurité des femmes et des filles (Lamboley et coll., 2013). Ces dernières éprouvent souvent un sentiment d'impuissance dans le cadre de leur pratique et sont à la recherche de moyens et d'outils leur permettant de mieux intervenir auprès de celles-ci.

Les objectifs principaux du projet mené par le Centre social d'aide aux immigrants

Le projet mise sur la collaboration entre différentes organisations partenaires et femmes de cinq arrondissements montréalais. Ces dernières devraient élaborer et mettre en œuvre ensemble des stratégies internes et interorganismes, améliorant le soutien aux femmes et aux filles victimes de violences basées sur l'honneur, ou risquant de l'être, afin qu'elles puissent avoir accès aux services appropriés au moment de leur transition vers une vie exempte de violence. Plus précisément, ce projet vise :

- La mobilisation des partenaires intéressés et la création d'un partenariat de travail avec eux ;
- L'évaluation des besoins et la détermination des pratiques prometteuses pour lutter contre la violence liée à l'honneur ;
- L'identification des lacunes, priorités, possibilités, ressources, appuis ;
- L'identification et la mise en œuvre d'une action locale multiréseau concertée par rapport à la violence basée sur l'honneur faite aux femmes et aux filles.

Pour atteindre les objectifs du projet, dans un premier temps, le CSAI a mis en place un processus de consultation auprès des intervenantes et des femmes de différentes communautés culturelles. Les objectifs de cette consultation consistaient à mieux comprendre la violence commise au nom de l'honneur ; les besoins des femmes et des filles victimes de cette forme de violence, ou risquant de l'être ; identifier des conditions qui ont une influence sur le déroulement de l'intervention, et enfin identifier des pratiques prometteuses pour lutter contre ce type de violence.

Pour répondre aux objectifs de la consultation, le CSAI, par l'entremise de la coordinatrice du projet, a recruté des participant(e)s. Ces dernier(e)s sont en grande majorité des intervenant(e)s de premières lignes possédant plusieurs années d'expériences en intervention auprès des femmes, filles et de familles provenant de différents milieux ethnoculturels. Dans un premier temps, des entretiens de groupe ont eu lieu avec des intervenantes appelées à travailler auprès des filles et des femmes victimes de violence

basée sur l'honneur ou à risque de l'être et issues de différents arrondissements montréalais qui ont été ciblés par le projet, soit Côte-des-Neiges/Notre-Dame-de-Grâce, puis Verdun/Sud-ouest, et enfin Ahuntsic/Cartierville, St-Léonard et St-Laurent.

Dans un deuxième temps, nous avons fait six entretiens semi-structurés individuels ou en petit groupe avec huit intervenantes qui ont eu affaire à une situation, au moins une fois dans la dernière année, concernant des filles et de femmes victimes de violence basée sur l'honneur ou à risque de l'être. Nous leur avons demandé de partager leur récit de pratique en lien avec une situation dans laquelle elles sont intervenues.

Enfin, des entrevues ont été effectuées avec neuf femmes considérées comme des informatrices clés. Ces femmes ont été invitées à partager leurs perceptions à propos des situations des femmes et des filles touchées par la violence basée sur l'honneur dans leur communauté, du rôle que joue (ou non) la notion de l'honneur dans ces situations, l'adéquation des services existants et les solutions à mettre en place pour contrer cette violence.

Ce document est une synthèse des principaux faits saillants issus du rapport remis à Condition féminine Canada, et ce, à partir du discours d'informatrices clés et de participantes à cette exploration des besoins et des pratiques en lien avec la violence liée à l'honneur.

Résultats

L'honneur, un terme qui ne fait pas consensus

Il importe tout d'abord de mentionner que les informatrices clés « jonglent » avec le concept de l'honneur et que, parmi elles, certaines remettent en question le choix de ce terme pour décrire cette manifestation de violence. Il en ressort donc qu'il n'y a pas de consensus à l'égard de cette appellation ni de sa définition.

De façon générale, ces dernières s'interrogent sur la pertinence de décrire ce phénomène comme tel, soit violence « basée sur l'honneur ». Elles tentent de donner un sens sur la signification du terme « honneur » à la fois pour elles, leurs communautés d'origine, mais également pour d'autres communautés, notamment la société québécoise. Trois visions ressortent :

- ❖ (1) pour certaines d'entre-elles, la référence à l'honneur n'est pas appropriée, voire considérée comme une notion archaïque. Elles nomment que le choix de ce terme (VBH) ne reflète pas les expériences vécues et ne fait pas sens pour les personnes concernées.

- ❖ (2) Pour d'autres, au contraire, le terme de l'honneur est plutôt décrit comme une façon de vivre, faisant partie de la culture (lié à des croyances et des valeurs). Cette notion est ainsi présentée comme permettant le « vivre ensemble » et ne doit pas être perçue comme étant uniquement négative. Il est également nommé qu'il existe une possibilité de conciliation entre l'honneur et la liberté, et ce, même dans le pays d'origine.

- ❖ (3) Enfin, certaines informatrices-clés soutiennent que l'honneur n'est pas une notion utilisée dans leur communauté. Toutefois, il semble important de trouver un terme décrivant un sujet tabou qui permette de parler et d'agir sur la violence familiale, une réalité présente dans leur communauté.

Malgré les divergences par rapport à la façon, ou non, de définir la violence basée sur l'honneur, trois éléments principaux ressortent lorsque l'on cherche à aborder et comprendre les violences vécues par les femmes et les filles issues des communautés ethnoculturelles. D'une part, la violence faite aux femmes n'est pas le propre des communautés, mais bien commun à toutes sociétés patriarcales. D'autre part, cette violence se situe à l'intersection des rapports de pouvoir comme la race, d'où l'importance de prendre le contexte d'immigration en considération lorsque l'on s'intéresse à de telles questions. Enfin, en lien avec le contexte migratoire, les rapports de pouvoir à l'intérieur de la famille font émerger certaines tensions intergénérationnelles, voire certains conflits de valeurs. Ces conflits, lorsqu'ils dégènèrent, sont nommés comme lieu où se manifeste la violence dans les familles.

Il s'agit toujours de violence faite aux femmes

Comme le titre le souligne, les informatrices clés témoignent que peu importe comment l'on nomme ce phénomène, il s'agit toujours de violence faite aux femmes. Que celle-ci ait lieu dans leur communauté, dans d'autres communautés ou encore dans la société québécoise, les participantes nomment qu'il s'agit toujours de violence patriarcale.

« C'est la même chose, il n'y a pas de différence. La différence c'est la façon dont ils montrent leur colère. De toute façon quand ça devient violent, la violence n'a pas de culture. La violence c'est la violence. »

Elles expriment également que c'est le contexte dans lequel ces manifestations de violence surgissent qu'il importe de prendre en considération. En effet, la violence et le contrôle des hommes sur les femmes et les filles prennent différentes formes selon les contextes particuliers tels que : le statut social et économique, l'âge, ou encore l'immigration.

« Une femme riche qui a un statut social ne vit pas de la violence de son conjoint de la même manière qu'une femme qui est dans une situation de dépendance. Ou une jeune fille mineure qui n'a pas les moyens de déménager, être autonome et ne veut pas briser les liens. Ça prend différentes formes selon différents contextes. Il faut plus s'attarder à ça plutôt que de dire violence liée à l'honneur. »

Le contexte d'immigration à prendre en considération

Lorsqu'il est question de familles issues de communautés ethnoculturelles, les informatrices clés soulèvent l'importance de prendre en compte le contexte d'immigration dans l'explication, mais aussi dans la compréhension de la violence qui est vécue et perpétuée.

D'une part, il a été souligné que les rapports homme/femme sont vécus différemment en contexte d'immigration et que la violence peut alors être exacerbée par ce contexte. En effet, le contexte migratoire peut créer ou renforcer la dynamique de pouvoir et la violence à l'intérieur des familles.

D'autre part, les participantes soulignent les contraintes posées par le contexte d'immigration des familles. À ce sujet, elles mettent de l'avant les difficultés reliées à l'intégration des familles en matière d'emploi, de formation, et d'études. Elles mettent également en évidence les barrières linguistiques, ainsi que les préoccupations autour d'enjeux migratoires (ex. parrainage) et socio-économiques (logement, finances, travail, garde-enfants, etc.). Il est précisé, par certaines, que le niveau de scolarité et le niveau d'intégration socio-économique sont des éléments importants à la compréhension de la violence dans certaines communautés :

« Le niveau d'éducation joue énormément. Si les parents sont éduqués ici, font quelque chose, sont intégrés dans la société. Ça joue un grand rôle. La personne qui est venue, qui a essayé, mais n'a pas pu intégrer l'emploi, n'a pas fait d'étude. Il n'est pas en contact avec la société d'accueil. »

Plus particulièrement, pour les filles et les femmes, s'ajoute aussi la méconnaissance de leurs droits.

Les conflits intergénérationnels, le théâtre de la manifestation de la violence patriarcale

Lorsqu'elles ont parlé de violence faite aux femmes et aux filles, les participantes ont souligné que celle-ci se manifeste souvent à travers des conflits intergénérationnels.

« Normalement, ça débute par des conflits. La famille est arrivée, tout est bon. Une fois que les adolescentes vont à l'école, ont des amies, acquièrent une nouvelle vision, apprennent qu'elles peuvent sortir avec quelqu'un, habiter ensemble sans se marier, etc. C'est beaucoup plus populaire que dans les pays d'origine. Ça commence par une nouvelle façon de vivre et les conflits avec les parents commencent. »

Plus précisément, elles ont relaté que ces conflits survenaient davantage avec les filles, car elles sont sous la responsabilité de la famille, et notamment celle du père. Souvent, ces conflits sont exacerbés par l'implication de la famille élargie ou de la parenté dans le pays d'origine. De ce fait, les filles doivent adopter et respecter certains comportements propres aux valeurs familiales. Comme dans toute société patriarcale, dont le Canada fait aussi partie, il est question de contrôler certains de leurs comportements, et plus spécifiquement, leur sexualité. Dès lors, les filles et les femmes sont considérées comme une source potentielle de déshonneur si elles contreviennent à certaines de ces valeurs.

C'est donc le fait que ces dernières contreviennent, ou que les parents aient la perception qu'elles contreviennent, au respect de ces valeurs, qui est source de conflits dans la famille. À ce sujet, les participantes soulignent certains comportements des jeunes filles ou femmes, jugés comme pouvant entrer en conflit avec les valeurs familiales comme, entre autres, refuser un mariage arrangé ; fréquenter des garçons (relation amicale ou amoureuse) ; quitter un conjoint (divorcer).

Également, les informatrices clés ont soulevé des éléments qui expliquent en partie, selon elles, ce qui mène certains parents à exercer des pratiques coercitives (pouvant aller jusqu'à la violence) envers leurs enfants, et plus particulièrement envers leurs filles. Les participantes ont parlé en termes de craintes vécues par les parents. Elles ont cité, entre autres, que leurs enfants finissent dans un centre jeunesse ou encore que les enfants mettent de côté les valeurs transmises.

Les violences vécues par les femmes et les filles

Lorsqu'elles ont abordé les situations de violence rencontrées, que ce soit dans leur pratique ou auprès des femmes de leur communauté, les informatrices clés ont parlé de différentes formes de violence vécues par les femmes et les filles que ce soit de la violence physique, psychologique et/ou verbale ; de la violence de la part de la belle-famille en lien avec le contexte conjugal ; un contrôle « excessif » du conjoint, du père et des autres membres la famille élargie (habillement, comportements, fréquentations, déplacements) ; ou encore des menaces de retour au pays d'origine ou d'interdiction de revenir dans le pays d'accueil.

La violence vécue par les garçons

Bien qu'elles aient parlé davantage de la violence vécue par les jeunes filles, certaines informatrices clés ont nommé le contrôle excessif qui s'exerce aussi, mais de manière différente, envers les garçons.

« Le garçon est contrôlé aussi. Il ne va pas dire à sa famille qu'il veut sortir avec une Québécoise et il va se cacher, car il ne peut être vu avec elle devant sa famille. Ce n'est pas de dire qu'un subit les pressions plus que d'autres. Mais ces pressions et contrôles s'exercent de manières différentes. »

La violence vécue par la famille

La famille, même la famille élargie (oncle, tante), que ce soit ici ou dans le pays d'origine, a été identifiée comme pouvant être victime de la violence liée à l'honneur.

« Il s'est vengé auprès des oncles et tantes qui sont restées au pays, car sa famille avait assez de pouvoir. Les gens ont peur des conséquences pour leur famille élargie ».

Il a aussi été mentionné que la pression de la communauté pouvait aussi être une forme de violence vécue par les familles. Elle subit tout le poids, elle est pointée du doigt et jugée.

« Il faut penser aussi à la famille, elle est victime. Elle va subir tout ce poids-là. Il faut protéger la personne, il faut protéger aussi la famille. Toute la communauté va être au courant et va faire pression sur cette famille-là. Elle a besoin d'aide, d'être protégée, rassurée. »

Enfin, lorsqu'elles ont abordé les différentes situations de violence vécues par les femmes et les filles, les informatrices clés ont aussi discuté de leurs besoins, tout comme de ceux des familles, en termes d'intervention. La prochaine section présente les principaux éléments soulevés.

Les besoins des femmes et filles victimes de violence liée à l'honneur ou à risque de l'être, mais aussi des mères et des familles en relation avec elles

Lorsqu'elles ont abordé les histoires des femmes et des filles en situation de violence, les informatrices-clés ont fait référence aux besoins de ces dernières en matière d'intervention (court, moyen et long terme), mais également à ceux des familles et des communautés.

Tout d'abord, de façon générale, il ressort des données que ces femmes et ces filles ont besoin d'espaces sécuritaires où elles peuvent parler de ce qui se passe dans leur vie. De plus, elles veulent se sentir en sécurité, puis être accompagnées et aidées concrètement dans leur démarche d'aide. À cela s'ajoute un soutien tant émotionnel qu'en termes d'informations générales sur leurs droits et leurs recours.

Que ce soit sur le court, moyen et long terme, selon le niveau de risque, les informatrices-clés ont nommé certains besoins prioritaires, et notamment le soutien émotionnel des jeunes filles et femmes, mais également l'aide concrète qui doit leur être apportée (être en mesure de les mettre en sécurité rapidement ; pouvoir leur offrir un soutien et un encadrement dans la prise de décisions ; offrir une aide financière et un soutien matériel pour les besoins ponctuels ; développer leurs capacités d'*empowerment* et d'autonomie en vue de composer avec les pressions et les tensions qu'elles vivent au quotidien, etc.)

Également, les participantes ont soulevé certains besoins ressentis de la part des femmes, et plus précisément des mères en rapport avec leurs filles, par exemple avoir des possibilités de discuter de leurs préoccupations en tant que femme, mais aussi en tant que mère. Elles aimeraient aussi obtenir des outils afin d'ouvrir un dialogue mère-fille.

Concernant les familles, certains besoins ont aussi été soulignés et méritent que l'on s'y attarde. Elles aussi aimeraient bénéficier d'aide, par exemple pour discuter de leurs

préoccupations par rapport à leurs enfants avec d'autres parents. Il est ressorti également que certaines familles souhaiteraient obtenir du soutien pour rétablir le dialogue avec leurs enfants et d'un suivi, le cas échéant. De même, elles auraient besoin d'information au sujet de moyens pour résoudre d'éventuels problèmes intergénérationnels, et notamment des conséquences de la violence sur les enfants et les familles, puis des lois en la matière. De manière générale, les familles désireraient des outils pouvant servir à leur intégration comme un meilleur accès à l'emploi, à la formation, aux cours de langue, ou aux aides financières.

Les pratiques prometteuses

Dans le cadre de cette consultation, nous utilisons les termes « pratiques prometteuses » pour faire référence aux interventions ou aux stratégies gagnantes qui semblent avoir des effets positifs sur l'évolution de la situation des femmes/filles. Dans cette section, nous présenterons un aperçu de ce que les participantes et les informatrices clés ont relevé comme pratiques prometteuses.

Les pratiques visant à développer un lien de confiance avec les filles/femmes

Les intervenantes qui ont participé à la consultation ont été nombreuses à souligner comme enjeu principal en intervention la difficulté d'établir un lien de confiance avec la femme/fille. Voici quelques stratégies d'intervention gagnante, expérimentées par les intervenantes et les informatrices clés.

Premièrement, il est nécessaire de maximiser le lien de confiance existant entre la femme/fille et une intervenante, que ce soit une enseignante ou une autre personne.

« C'était difficile aussi pour elle de me parler. Elle voulait seulement parler avec son enseignante. Qu'est-ce que j'ai fait ? L'enseignante lui avait proposé qu'on commence l'entretien en classe. Elle était à son bureau dans un milieu connu. Moi j'ai dit à l'enseignante, je vais aller en classe. Il n'y avait pas d'autres élèves. Donc, elle avait une

grande confiance dans cette enseignante. Et puis après on a parlé à trois. Après, j'ai réussi à l'amener ici dans mon bureau la même journée ».

« La personne qui reçoit les confidences, c'est généralement elle qui est la mieux placée pour accompagner l'adolescente dans un processus d'aide pour qu'au moment où il y a le signalement, elle soit prête à parler et qu'ils aient pu mesurer jusqu'où ses craintes sont fondées, jusqu'où elle est prête à aller pour en parler. Parce qu'au moment où le signalement est fait, si l'adolescente est prête à parler, on va pouvoir la protéger ».

Deuxièmement, l'intervenante se doit de respecter la singularité de chaque situation et le cheminement de la femme/fille pour intervenir d'une manière qui fait sens pour elle.

« Chaque personne est différente et a un niveau d'éducation social, une personnalité différente. Il faut trouver le moyen d'établir la confiance et de trouver les forces de l'autre à l'intérieur d'elle-même, car on ne peut pas lui imposer quoi que ce soit. Il faut aller chercher ce qu'elle a, qu'est-ce qu'elle peut faire ? Ses forces intérieures et de caractère qui pourront l'aider à faire quelque chose ».

Troisièmement, les intervenantes doivent créer des occasions propices à l'échange.

« Faire de la sensibilisation autour d'autres thèmes pour briser le silence : c'est la même chose pour les femmes. Si je veux qu'elles parlent, je les invite pour venir faire de l'artisanat, de la pâtisserie. Mais c'était pour nous des prétextes pour joindre les femmes, pour créer des liens et qu'on parle. À chaque rencontre, on a des thèmes autour des valeurs familiales, l'intégration, le deuil, la difficulté de s'intégrer, ce qu'on aime. On amène ces femmes-là à parler d'elle-même, leur donner plus de confiance à elles, valoriser, les garder toujours en contact et pas isolées. Tout cela, ça amène à créer des relations et après les femmes viennent parler ».

« Pas un groupe ciblé, mais toutes les filles. Il faut créer des moments pour que les filles parlent sans peur ».

Quatrièmement, les intervenantes doivent être attentives à leur langage et à leur façon d'aborder certains sujets.

« Le terme VBH ne fait pas sens pour les personnes, même qu'il a une connotation péjorative, arriérée ».

Les pratiques visant l'évaluation des risques

Lors des entrevues, les intervenantes ont mentionné certains défis qui caractérisent l'exploration de la situation problème avec la fille/femme. D'une part, elles ont nommé la peur et l'hésitation des femmes/filles de parler de leur situation. D'autre part, elles ont soulevé les difficultés d'évaluer les risques dans le cas de certaines situations. Pour cela, les intervenantes et les informatrices clés pensent que :

« Posez les questions, mais de manière détournée, pour ne pas qu'elles prennent peur ».

« En même temps, elles vont se confier une fois, il faut saisir l'occasion, mais il ne faut pas les brusquer, mais il faut poser toutes les questions ».

« Évaluer qui est la communauté, le réseau de cette personne. Identifier les différents acteurs influents (positifs ou négatifs) du réseau de la personne et de sa famille, qui sont les personnes influentes ».

Les pratiques visant le développement des stratégies pour protéger les victimes

Dans un premier temps, il faut présenter les différents scénarios d'intervention pour aider les filles/femmes à clarifier leurs choix. Cette intervenante mentionne que :

« Je lui dirais : si tu ne le fais pas, ça serait quoi les conséquences. Il est vrai que ce n'est pas toujours évident. C'est sa décision finale à la fin. Si on montre les deux scénarios, ça pourrait éclaircir les choix. Je fonctionne comme ça parce que je trouve que ça permet à l'autre de voir les choses ».

Dans un second temps, il faut mesurer l'impact d'un signalement pour la fille et la famille.

« On se demande si c'était la bonne chose à faire ou si on devrait travailler plus avec les mères ou les parents. Dans certains cas, c'est précoce ».

Dans un troisième temps et dans la mesure du possible, l'intervenante se doit de respecter le rythme de la fille/femme. Pour cette participante, c'est :

« Une approche ouverte où on écoute la personne, qu'est-ce qui est important pour elle. Parfois, ce n'est pas de quitter le milieu familial. Parfois, ça va être juste de regarder, à qui tu peux en parler, as-tu un réseau ? Ou de voir comment elle peut se protéger elle-même ».

Les pratiques visant l'implication des proches

L'implication des proches permet d'amener les filles à concevoir que leur situation soit peut-être signalée à la protection de la jeunesse :

« C'était de convaincre les filles. Des fois, j'ai même réussi à faire appeler leur copain. Je les ai fait venir au bureau pour discuter ensemble. Souvent le copain, il réussit à convaincre la fille qu'un signalement est la chose à faire. J'aurais fait quand même les signalements, mais vous le savez comme moi, si on le fait avec un accord et puis on comprend l'objectif, on va plus parler. Sinon, elles n'auraient pas parlé, on n'aurait pas pu faire quoi ce soit. Donc, les copains, souvent ils réussissent ».

Les pratiques visant à appuyer les forces des femmes/filles

Bien que, lors des entrevues, les intervenantes aient souvent nommé le fait qu'il soit difficile d'entreprendre une démarche de suivi avec des femmes/filles, quelques interventions expérimentées sembleraient avoir des effets positifs sur l'évolution de la situation des personnes touchées. Parmi ces pratiques, l'une est d'offrir de l'accompagnement et du soutien comme le racontent de différentes participantes :

« C'est vraiment dans l'accompagnement, comment bien évaluer au-delà du dépistage. Une fois qu'on a dépisté, comment on est en mesure de bien évaluer, comment on va travailler avec eux pour les accompagner. Maintenant qu'on a posé un certain diagnostic. On va parler de violence basée sur l'honneur, on va parler d'une situation où l'adolescente a identifié des craintes. Là, c'est comment on nomme les choses pour que l'adolescente ne porte pas le fardeau de ce qui est en train de se passer. »

« Leur donner un peu de force. Expliquer les possibilités et conséquences pour qu'après elles trouvent elles-mêmes, avec une bonne réflexion, leurs propres stratégies. »

« Travailler sur leur estime d'elle-même, leur donner du pouvoir pour prendre des décisions éclairées et trouver des moyens pour rester plus ferme devant leur conjoint. »

« Ça passe par de petits objectifs tels que savoir s'exprimer plus librement. »

« On a fait tout ce travail, au niveau du vécu émotionnel, de tout ce qui est protection et tout le travail de changement de vie. Parce que là, c'est un changement complet de vie. »

Une autre de ces pratiques serait d'accompagner les femmes dans leurs démarches auprès d'autres organismes, tout en respectant leur rythme.

« Je suis allée avec des femmes pour présenter des organismes spécialisés en violence. Souvent, des intervenantes de ces organismes leur ont parlé, leur ont donné des numéros de téléphone. Normalement, les premières fois, je les ai laissées avec les intervenantes pour qu'elles soient plus libres. Si jamais elles avaient honte ou elles étaient gênées de parler. Et après ça, j'ai participé avec des filles et des femmes aux activités offertes par ces organismes. Je participais avec elles, pour voir qu'elles ne sont pas les seules à vivre ça ».

Les pratiques visant à impliquer les familles dans l'intervention et à en faire des alliées

Pour cela, d'après cette participante, il faut être à l'écoute des préoccupations des parents par rapport à leurs enfants.

« Poser les questions. Travailler avec la famille. Que va dire le père quand tu vas intervenir pour violence liée à l'honneur : ma fille ne m'écoute pas, ne fait qu'à sa tête, des gens m'ont dit qu'elle fumait, qu'elle se tient avec des garçons. Le monsieur se sent atteint à son honneur, mais il se sent surtout en perte de contrôle sur son enfant où son enfant agit différemment. »

Mais aussi, chercher des complices dans la famille.

« Notre responsabilité est l'intérêt de l'enfant ou cette femme. C'est dans son intérêt qu'on cherche des complices dans la famille. Aider l'enfant pour qu'il ne se sente pas tout seul. Peut-être, c'est la mère, la sœur, le frère. On peut trouver quelqu'un dans la famille. Il faut essayer ».

La sensibilisation et la prévention

Finalement pour conclure cette section, voici ce que les intervenantes ont partagé comme stratégies prometteuses de sensibilisation et de prévention ainsi qu'en matière de collaboration interorganisationnelle.

Une stratégie qui vise à joindre les parents

Pour cette participante, d'initier des dialogues entre les intervenantes des centres jeunesse et les familles démystifie le rôle de la DPJ.

« Avant la DPJ était un mot monstre, ça faisait peur. Ils venaient enlever les enfants. Là, ce qu'on fait avec la DPJ, ils viennent, font des cafés-rencontres, sensibilisent les gens. Ils expliquent qu'ils sont là pour aider les deux partis, pour montrer et aider les parents à gérer les conflits avec les enfants. On est conscient que les enfants vont être punis, car ils ont fait telle chose. Mais on va aider les parents s'ils ne savent pas comment aider leur

enfant. On est là pour ça. [...]Au lieu de faire la guerre avec les parents pour enlever la liberté, il faut aller vers les parents pour leur dire ; qu'on est là pour vous aider ! Pour vous aider, il faut parler : c'est quoi le conflit, le problème et voilà notre point de vue. On respecte votre point de vue, mais dans notre société, voilà ce que votre fille vit à l'extérieur. Elle vit avec des filles qui ont des chums, qui sortent, qui boivent. Il faut comprendre votre fille et faire en sorte que le dialogue soit plus qu'autoritaire. Ça marche la plupart du temps ».

Une stratégie qui vise à joindre les jeunes

Plusieurs participantes quant à elles pensent qu'il est nécessaire d'organiser des activités de sensibilisation dans le milieu scolaire.

« La sensibilisation que l'on fait à l'école, on passe par des ateliers pour les droits. On a fait un atelier sur la violence dans le couple très très large. On parle des droits, mais c'est à peu près le seul message qu'on peut passer. C'est une petite porte qui s'ouvre. »

Les stratégies qui visent à joindre les femmes

Plusieurs stratégies pour rejoindre les femmes sont déjà expérimentées. Par exemple :

Le boîtier de soie dentaire : *« À l'intérieur, il y a un petit livret plié avec des informations et la liste à préparer si on veut partir dans une situation d'urgence ; le passeport des enfants et tout ça. Les intervenantes utilisent beaucoup ça. Les personnes se sentent protégées, car elles ont des informations. Ça se cache facilement, c'est discret ».*

« Les femmes ont commencé à parler quand l'intervenante de la maison d'hébergement est venue parler du cycle de la violence. Ça nous a permis de voir les personnes qui ont réagi. La sensibilisation, ça peut être payant. On a commencé avec violence conjugale puis ça a déclenché violence familiale ».

Ou bien alors, pouvoir être en mesure de leur offrir des programmes d'intervention de groupe qui mobilisent les connaissances des femmes. Cette participante raconte que :

« Dans un groupe, une autre femme d'un autre pays qui lui dit qu'il faut choisir ses

batailles, "moi j'ai décidé ce qui est vraiment important pour moi..." Il y a eu des discussions entre les femmes parce que c'était riche parce que c'était des outils de compromis qu'elles se sont données entre elles. Ce n'est pas l'intervenante ».

Une stratégie qui vise à joindre les mères :

La mise en œuvre de programmes d'intervention de groupe visant la communication dans la famille pour les mères et filles semble être un moyen efficace pour joindre les mères et filles. Par exemple :

« On offre un atelier pour les mères et les filles, 10 semaines avec leurs filles ado, on les sépare : les filles avec une psychologue jeune et les mamans avec une psychologue plus âgée et on discute pendant une heure et demie d'un même sujet. Après, on fait une activité mère-fille : massage par exemple. Ça, c'était un défi parce qu'il n'y a presque pas de contact, elles ne se touchent pas. Il n'y a pas de contact physique. Même faire un maquillage, même dessiner ensemble. Les mères ne connaissent pas la couleur préférée de ta fille. La même chose pour les filles qui ne connaissent pas beaucoup leurs mères. On a travaillé pendant 10 rencontres, mais elles nous ont demandé de prolonger ».

Une définition commune entre les différents partenaires sur le terrain

Comme il a été mentionné ci-devant, une des difficultés tant pour les informatrices clés que pour les intervenantes est qu'il n'existe pas de définition qui fasse consensus, ce qui pose des problèmes, entre autres, au niveau de l'intervention. C'est pourquoi, il paraît important pour certaines participantes de développer un langage commun pour parler de la problématique des violences basées sur l'honneur :

« Dans cette intervention-là, c'est d'avoir des personnes autour de la table qui ont la même compréhension, le même langage par rapport à cette problématique et la même volonté d'agir ».

Les stratégies qui visent à faciliter la communication entre différentes intervenantes pour protéger les victimes

Certaines participantes expliquent qu'il s'agit de s'appuyer sur les partenariats déjà en place. :

« Je sais que dans cette situation-là, on était capable de communiquer extrêmement rapidement. Parce que les gens avec qui je travaillais, on a déjà des liens de collaboration établis depuis 2 ans. On s'est assis en se disant, on a cette problématique-là, on veut travailler ensemble pour voir ce qu'on est capable de faire. L'idée c'était de développer ce partenariat-là sur comment servir nos institutions et au final, on s'est retrouvé à travailler sur plusieurs cas, collectivement. Et je dirai que ça, c'est ce qui a été très aidant dans ces situations parce que moi l'école me contactais, je faisais le relais vers S. »

Mais aussi de ne pas hésiter à se consulter entre intervenantes. En effet, selon l'une d'entre elles :

« Ça fait une différence quand il s'agit de prendre le téléphone et de dire voilà, j'ai un cas, je ne peux pas faire de signalement, mais je dois faire une évaluation, qu'est-ce que vous en pensez ? Ou quand, eux, appellent pour référer des cas. Parce qu'il y a cette compréhension qui s'est effectuée. »

Conclusion : quelques priorités d'action d'après le point de vue des participantes

Dans un premier temps, il est nécessaire de s'entendre sur une définition commune de la violence liée à l'honneur entre les partenaires et les différents milieux de pratique. L'objectif est de mieux comprendre pour mieux intervenir. Ensuite, il serait tout à fait pertinent de développer des connaissances sur de bonnes pratiques (*best practices*).

En ce qui a trait à l'intervention auprès des femmes/filles, plusieurs priorités d'actions ont été mises de l'avant par les participantes. Tout d'abord, il serait nécessaire de mettre en place une équipe régionale spécialisée ou une cellule d'urgence en intervention liée à l'honneur composée à la fois de personnes ressources des communautés et de spécialistes en violence. L'objectif serait d'intervenir auprès de jeunes filles à risque de mariages forcés et de violences basées sur l'honneur, puis de donner des conseils aux intervenantes. Ensuite, il serait utile de développer un outil de dépistage et des protocoles à suivre pour garantir une certaine coordination et cohérence des services. L'objectif serait d'assurer une meilleure sécurité des filles et des femmes, puis de leur offrir un suivi adapté à leur situation. Cet outil devrait être développé et adapté suite à un travail de concertation entre les différents milieux de pratique. De plus, il serait important de consolider les services de soutien offerts aux femmes victimes de violence conjugale à la suite de leur séjour en maison d'hébergement incluant les situations où elles restent avec leur conjoint. Il paraît alors prioritaire de créer un réseau de services pour un support à plus long terme pour les jeunes femmes/filles, comme un maison de deuxième étape, leur permettant à la fois de se retrouver avec d'autres jeunes femmes et de bâtir un réseau social, mais aussi de développer un filet de sécurité et de s'épanouir sur le plan tant professionnel que financier, et enfin d'avoir un contact avec des intervenantes de façon continue. C'est pourquoi, la création d'espaces sécuritaires est primordiale pour permettre aux femmes/filles de pouvoir se rencontrer et échanger entre elles sur leurs préoccupations comme femme, comme mère, comme jeune femme, comme grand-mère, comme femme issue de l'immigration.

En ce qui a trait à l'intervention auprès des familles, la création d'espaces pour permettre aux parents de discuter de leurs préoccupations par rapport à leurs relations avec les

enfants. Surtout, il faudrait sensibiliser les parents sur des thématiques liées à la violence, à la gestion des conflits intergénérationnels, à la communication, etc. ; mais aussi développer des interventions qui visent à intégrer la famille au sein de l'intervention (ex. la médiation lorsque cela est approprié). Pour cela, il est indispensable d'informer et d'outiller les familles sur les services, les ressources et les lois en matière de droits des femmes, de droits des enfants, ainsi que les lois sur l'immigration. De surcroît, il semblerait primordial de mettre en œuvre des mécanismes pour travailler avec les hommes et les garçons qui utilisent la violence et qui en sont victimes.

En ce qui a trait au fait d'outiller les intervenantes, les participantes ont mis de l'avant qu'il faudrait offrir des formations dans le milieu scolaire et les autres milieux afin que les professionnel-le-s soient outillé-e-s pour identifier et documenter les situations à risque et faire des signalements, lorsque nécessaires. Mais il semble aussi que l'offre de formations par rapport à l'intervention interculturelle ; les violences liées à l'honneur ; les enjeux selon les différents statuts d'immigration et le parcours migratoire en général ; ainsi que les protocoles internationaux par rapport à la protection des femmes dans le cas de mariage forcé soient demandées.

En ce qui a trait au fait de travailler avec les communautés, les participantes pensent qu'il serait pertinent de rendre accessible l'information sur les droits des femmes/filles et les ressources d'aide pour l'ensemble des membres. Il est également indispensable de développer des actions de sensibilisation avec les communautés dans l'objectif de bâtir et consolider des liens entre les communautés et le réseau de services.

Enfin, en ce qui a trait aux mesures sociales, les participantes considèrent qu'il serait nécessaire d'adapter les protocoles en matière de violence. Cela passe par le fait d'offrir un meilleur traitement des dossiers en matière de violence, ainsi que des programmes de sensibilisation en matière de violence. Pour ce faire, il faut consolider la collaboration intersectorielle en matière de violence en intégrant les milieux postsecondaires, puis regarder ce qui peut être fait pour protéger les jeunes femmes de 18 ans et plus qui ne sont pas visées par la loi de la protection de la jeunesse.

Bibliographie

Angers-Trottier, D. (2014). *Les histoires des « bindi girls of Montréal » : l'approche narrative de groupe ancrée dans l'intersectionnalité*. Mémoire de maîtrise, Université du Québec à Montréal.

Korteweig, A. (2012). « Understanding Honour Killing and Honour-Related Violence in the Immigration Context : Implications for the Legal Profession and Beyond », *Canadian Criminal Law Review*, 16(2) : 135-160.

Lambole, M., Jimenez, E., Cousineau, M.-M. et Wemmers, J.-A. (2013). « Le mariage forcé au Canada : la criminalisation, une solution ? », *Criminologie*, 46(1) : 179-198.